ROYAL BAKING POWDER

Absolument pure.

Poudre faite avec la crême de tartre de raisin pur.

Bureau météorologique.

Washington, 4 août — Indications pour la Louisiane—Temps beau samedi; ondées probables dimanche; vents frais du sud.

La parade militaire à la réception de Dewey.

Presse Associée.

New York, 4 août—Le comité de réception de Dewey a reçu de l'adjudant général du Mississipi, Henry, une dépêche dans laquelle il a demandé si le nombre des soldats des autres états devant prendre part à la revue est limité. Dans sa réponse, le secrétaire Foster annonce que la ville de New York entretiendra à ses frais tous les soldats qui viendront.

Des offres de sociétés patriotiques de prendre place dans le cortège ont été reçues et acceptées.

Inquiétude à Mobile.

Presse Associée.

Mobile, Alabama, 4 août—Une grande inquiétude règne à Mobile au sujet des remorqueurs Chief et Dio Volente, de la machine à draguer Craighill et de plusieurs chalands, qui sont partis samedi dernier pour Charlotte Harbor, Floride, et ont dû conséquemment se trouver au fort de la tempête.

Le vapeur Seaboard a rencontré l'ouragan dans son voyage de Mobile à Tampa. Il s'est réfugié dans un port et est arrivé à destination.

Le remorqueur Le Baron et la machine à draguer Bismarck, partis de Mobile pour Pensacola, sont arrivés mercredi au moment critique. Le capitaine déclare que c'est le plus terrible temps qu'il ait jamais rencontré sur ces côtes.

Départ de l'ambassadeur Cambon.

Presse Associée.

Washington, 4 août—M. Cambon, ambassadeur de France à Washington, est parti ce soir pour New York. Il s'embarquera demain sur La Touraine. M. Cambon restera quatre mois en Europe.

Le Concile Plénier des Evêques

De l'Amérique Centrale et de l'Amérique du Sud.

Presse Associée

Washington, 4 août—Dans les cercles catholiques influents de Washington on attache un grand intérêt au concile plénier des évêques de l'Amérique Centrale et de l'Amérique du Sud, sur le point d'être clos à Rome.

Les prélats prenant part à ce concile ont une hiérarchie entièrement distincte de celle des Etats-Unis. Ils forment un corps influent à beaucoup d'égards, car l'Eglise a des relations étroites avec le gouvernement dans la plupart des états de l'Amérique Centrale et de l'Amérique du Sud.

Le concile de Rome a réuni tous les hauts dignitaires de l'Eglise dans ces contrées.

Les séances ont été secrètes, mais on comprend que le rapport final est sur le point d'être fait et qu'il sera publié.

On dit qu'il existe une méprise au sujet de l'autorité qu'exerce l'Espagne sur les affaires catholiques dans les pays hispano-américains.

Cette autorité a disparu il y a nombre d'années, et dans l'Amérique Centrale et l'Amérique du Sud le clergé a aujourd'hui sa hiérarchie distincte et indépendante, sans aucune attache à l'Espagne.

Il n'est pas impossible que les affaires de l'Eglise dans les îles de Cuba et de Porto-Rico aient été discutées dans ce concile. Elles s'y trouvent dans un état plutôt anormal, car l'autorité de l'Espagne n'y existe plus et elles n'ont pas été placées sous la direction de la hiérarchie de l'Eglise aux Etats-Unis.

DERNIERE HEURE.

Incendie à Paris.

Presse Associée—

Paris, France, 4 août—La chaleur intense a causé aujourd'hui un incendie dans une fabrique de celluloïde, qui a été totalement détruite. Trois pompiers et un ouvrier ont été blessés.

Concession d'un chemin de fer en Corée.

Presse Associée

Berlin, Allemagne, 4 août—Une dépêche de la Corée à la «National Zeitung» annonce que le gouvernement de ce pays a accordé à un syndicat allemand la concession d'un chemin de fer reliant Séoul, la capitale, à Gensan, sur la baie de Broughton, sur la côte ouest de la Corée.

L'affaire de la violation de la légation américaine à Port-au-Prince.

Presse Associée—

Port-au-Prince, Haïti, 4 août—L'affaire de la violation récente de la légation des Etats Unis à Port-au-Prince par des agents de police cherchant un journaliste du nom de Duvivier n'est pas encore réglée définitivement. On croit que M. W. F. Powell, ministre des Etats-Unis, demandera réparation complète.

Interrogé aujourd'hui par le correspondant de la Presse Associée, M. Powell n'a pas donné de détails, mais il a dit que la situation était sérieuse.

Service funèbre à la mémoire du président Heureaux.

Presse Associée—

Saint-Domingue, 4 août — Un service funèbre à la mémoire du président Heureaux assassiné à Moca, le 25 juillet dernier, a été célébré aujourd'hui à la cathédrale de Saint-Domingue.

Les membres des corps diplomatique et consulaire y assistaient.

Les avis reçus de l'intérieur indiquent que la tranquillité règne. Toutefois, des troupes ont été envoyées à Moca à la poursuite des assassins.

A COWES.

Presse Associée.

Cowes, Angleterre, 4 août—Le lieutenant Winston Leonard Spencer Churchill a demandé aujourd'hui au représentant de la Presse Associée de démentir le rapport annonçant l'engagement de sa mère au lieutenant F. M. Cornwallis-West, frère de la princesse Henry de Pless.

Cependant, ce projet est toujours l'objet des conversations entre leurs amis.

Ni Lady Churchill, ni le lieutenant Cornwallis-West n'ont paru depuis l'annonce de leur engagement.

Le prince de Galles, Mme George Kopel et d'autres ont pris part à un thé cette après-midi à bord de l'Iverna, le yacht de Mme John Jameson, du pont duquel les invités ont assisté aux courses de la journée.

Ce soir, le prince de Galles a donné un dîner à bord du yacht royal Osborn.

AU TRANSVAAL.

Presse Associée.

Prétoria, Transvaal, 4 août—Herr Fisher, agent spécial de l'Etat libre d'Orange, est arrivé à Prétoria pour conférer avec le gouvernement du Transvaal, probablement à cause du changement apporté dans la situation par le message de M. Joseph Chamberlain, ministre des colonies d'Angleterre, au sujet de la nomination d'une commission conjointe chargée d'une enquête sur les effets du nouveau projet de franchises du gouvernement du Transvaal sur la position des Uitlanders.

M. Fischer, dont les vues pacifiques inspirent de la confiance, a conféré avec le président Kruger.

Le Volksraad a remis à plus tard la prise en considération du rapport de la commission de dynamite, afin de permettre à la compagnie de consulter les administrateurs européens.

Explication extraordinaire du voyage de M. Delcassé.

Presse Associée.

Londres, 5 août—M. de Blowitz, correspondant du "Times" à Paris, donne une explication extraordinaire de la mission de M. Delcassé, ministre des affaires étrangères de France, à St-Pétersbourg.

M. de Blowitz affirme que le voyage a été décidé soudainement, pour une raison n'admettant aucun délai, et il raconte ensuite une histoire qu'il tient, dit-il, d'une source à laquelle il doit attacher de l'importance. Voici son explication:

L'empereur Nicolas est désappointé et il est fatigué du trône. L'absence d'un héritier excite sa superstition, et il se rattache à une légende russe d'après laquelle un Tsar sans héritier aurait pour successeur un Tsar du nom de Michel destiné à occuper Constantinople.

La mort du Tsarévitch et l'insuccès de la conférence de La Haye l'ont décidé à abdiquer à l'occasion de sa prochaine visite à Darmstadt.

Quand cette nouvelle est arrivée à Paris, M. Delcassé a été envoyé en toute hâte à St-Pétersbourg pour dissuader l'empereur Nicolas de l'intention de renoncer au trône.

Clôture de la conférence interparlementaire.

Presse Associée.

Christiania, Norvège, 4 août—La conférence interparlementaire a terminé ses travaux ce soir, après avoir unanimement accepté l'invitation de tenir la conférence de l'année prochaine à Paris.

Au Parlement de la Colonie du Cap.

Presse Associée.

Captown, Colonie du Cap, 4 août—Aujourd'hui à la Chambre, M. Cecil Rhodes a exprimé l'espoir que la difficulté du Transvaal serait surmontée en quelques mois sans tirer un coup de fusil, à cause de la modération mutuelle montrée.

M. Rhodes a prédit qu'alors les capitaux afflueraient.

DECLARATION

DU GENERAL JIMINEZ.

Presse Associée.

La Havane, Cuba, 4 août—Quand son attention a été appelée sur le résumé télégraphique d'une prétendue déclaration faite par lui et récemment publiée aux Etats-Unis, déclaration établissant qu'il était sur le point de se rendre aux Etats-Unis pour organiser une expédition contre le gouvernement actuel de Saint-Domingue, le général Juan Isidra Jiminez a dit qu'il n'avait jamais fait une telle déclaration. Il a ajouté qu'il lui était absolument inutile de se proclamer hostile à un gouvernement ne pouvant pas durer au-delà du quinze courant.

«J'ai entendu dire, a continué le général Jiminez, que Heureaux avait envoyé des hommes à Cuba pour m'assassiner, mais je n'ai rien appris au sujet du complot fomenté contre moi. Je n'ai eu aucun rapport, et je n'en ai pas, avec Ramon Caceres, le meurtrier.

«Je ne crois pas que les Etats-Unis interviennent dans mon gouvernement à St-Domingue, qui sera un gouvernement pacifique et pour le bien de tous, car les Etats Unis ne sont pas intervenus dans le gouvernement de Heureaux, qui a volé et assassiné durant quatorze ans.

Le général Jiminez admet qu'il a'est rendu souvent incognito aux Etats-Unis, mais il déclare qu'il n'a jamais eu d'entrevues avec des personnages officiels. Il considère qu'il n'est pas nécessaire d'envoyer des expéditions à Saint-Domingue, attendu qu'il y a déjà mille hommes qui l'attendent: une force suffisante pour arriver à son but.

Au sujet des relations futures entre Saint-Domingue et les Etats-Unis le général Jiminez a exprimé le désir d'entretenir des relations amicales avec le gouvernement de Washington. Il a ajouté qu'il croyait pouvoir compter sur la sympathie des Américains.

Il a fait allusion à Gomez comme à un homme estimé par toutes les classes de St-Domingue, mais non recherché comme président.

—:o:—

M. Delcassé à St-Pétersbourg.

Presse Associée.

St-Pétersbourg, Russie, 4 août—M. Delcassé, ministre des affaires étrangères de France, est arrivé aujourd'hui de Paris pour rendre la visite qu'a faite il y a quelque temps le comte Mouravieff, ministre des affaires étrangères de Russie.

M. Delcassé a été reçu cette après-midi par le comte Mouravieff, avec qui il dînera demain.

Le comte Lannes de Montebello, ambassadeur de France en Russie, donnera dimanche un dîner en l'honneur du ministre des affaires étrangères.

M. Decassé restera cinq jours à St-Pétersbourg.

Le départ de l'amiral Dewey de Trieste.

Presse Associée.

Londres, 4 août—Le correspondant du "Standard" à Berlin dit:

On rapporte que l'amiral Dewey a quitté Trieste plus tôt qu'il n'en avait l'intention, parce qu'il n'y a pas été aussi bien reçu qu'il l'espérait.

Le "Kolnische Zeitung" estime que les relations de l'Autriche avec l'Espagne et l'incident Hazelton ont contribué à cela.

—:o:—

Marchés divers.

Paris, 4 août—La rente trois pour cent est cotée à 99 francs 60 centimes.

Londres, 4 août — Consolidés au comptant, 105 5/8; à terme 106

Liverpool, 4 août — Coton spot, demande modérée; prix stable.

American middling fair 3 3/8d, good middling 3 5/8d; middling 3 3/8d; low middling 3 3/16d; good ordinary 3d; ordinary 3 13/16d.

Ventes 10,000 balles, dont 1000 pour la spéculation et l'exportation y compris 9,800 balles coton américain.

Recettes —— balles, —— coton américain.

Futurs — calmes à l'ouverture avec demande bonne; calmes à la clôture.

American middling l. m. c; aout 3.21; aout et septembre 3.20; septembre et octobre 3.19; octobre et novembre 3.17; novembre et décembre 3.16; décembre et janvier 3.16; janvier et février 316; février et mars 3.17; mars et avril 3.17; avril et mai 318; mai et juin 3.19; juin et juillet 319.

New York, 4 août — Coton spot—calme à la cloture.

Middling uplands 6 1/8; middling Gulf 6 3/8.

Ventes 100 balles.

New York, 4 août — Futurs stables à la cloture.

Août 554; septembre 557; octobre 570; novmbre 575; décembre 579; janvier 583; février 586; mars 590; avril 594; mai 597; juin 600.

JULES ANDRIEU,

—Successeur de—

ROCHEREAU & ANDRIEU

AGENT D'AFFAIRES,

912 rue Gravier.

L'Exposition Universelle de 1900 à Paris.

Il existe depuis longtemps en France une législation spéciale et éminemment protectrice en faveur des diverses manifestations de la propriété industrielle admise dans les expositions publiques organisées dans ce pays.

Les lois temporaires des 2 mai 1855 et 3 avril 1867, faites à l'occasion des expositions universelles de Paris de 1855 et de 1867 contenaient, à cet égard, des dispositions qui ont été reprises et complétées dans la loi permanente du 23 mai 1868 dont le texte est ci-joint.

En adhérant à l'article 11 de la convention du 23 mars 1883 pour la protection internationale de la propriété industrielle le gouvernement français s'est, d'ailleurs, engagé diplomatiquement à prendre des mesures de cette nature chaque fois qu'une exposition internationale officielle ou officiellement reconnue sera organisée sur son territoire.

Depuis cette époque, l'administration française s'est constamment attachée à procurer une protection plus complète et plus efficace aux diverses manifestations de la propriété industrielle admises dans les expositions publiques. Elle a, dans ce but, promulgué le 30 octobre 1888, une loi spéciale relative aux produits admis à l'exposition de 1889 et elle compte déposer prochainement au Parlement un projet de loi encore plus détaillé et plus explicite, à l'occasion de l'Exposition de 1900.

Cette loi sera à la fois très libérale et très protectrice. Elle suspendra, notamment, en faveur des objets figurant à l'Exposition, diverses causes de déchéance du droit de propriété industrielle qui les atteindraient, en temps ordinaire, par exemple la déchéance pour cause de non exploitation en France.

Loi du 23 mai 1868.

Article 1er—Tout Français ou étranger, auteur soit d'une découverte ou invention susceptible d'être brevetée aux termes de la loi du 5 juillet 1844, soit d'un dessin de fabrique qui doive être déposé conformément à la loi du 18 mars 1806, ou ses ayants droit, peuvent, s'ils sont admis dans une exposition publique autorisée par l'administration, se faire délivrer par le Préfet ou le Sous-Préfet, dans le Département ou l'Arrondissement duquel cette exposition est ouverte, un certificat descriptif de l'objet déposé.

Article 2.—Ce certificat assure à celui qui l'obtient les mêmes droits que lui conférerait un brevet d'invention ou un dépôt légal de dessin de fabrique, à dater du jour de l'admission jusqu'à la fin du troisième mois qui suivra la clôture de l'exposition, sans préjudice du brevet que l'exposant peut prendre ou du dépôt qu'il peut opérer avant l'expiration de ce terme.

Article 3—La demande de ce certificat doit être faite dans le premier mois, au plus tard, de l'ouverture de l'exposition.

Elle est adressée à la préfecture ou à la sous-préfecture et accompagnée d'une description exacte de l'objet à garantir, et, s'il y a lieu, d'un plan ou d'un dessin du dit objet.

Les demandes ainsi que les décisions prises par le Préfet ou le Sous-Préfet sont inscrites sur un régistre spécial qui est ultérieurement transmis au ministère de l'Agriculture, du Commerce et des Travaux Publics et communiquées, sans frais, à toute réquisition. La délivrance du certificat est gratuite.

Athénée Louisianais.

CONCOURS DE 1899.

L'Athénée propose le sujet suivant aux personnes qui désirent prendre part au concours de cette année:

Charles Gayarré et ses œuvres.

Les manuscrits seront reçus jusqu'au 1er mars 1900 inclusivement.

L'auteur du manuscrit qui aura été jugé le meilleur, recevra une médaille d'or et un prix de cinquante dollars en espèces.

L'Athénée, s'il le juge utile, accordera une seconde médaille.

Toute personne résidant en Louisiane est invitée à concourir.

Les manuscrits devront être écrits aussi lisiblement que possible, sur papier écolier réglé, avec une marge, et seulement sur le recto et les lignes. Ils ne devront pas dépasser 25 pages.

Chaque manuscrit sera remis sans nom d'auteur, mais portant une épigraphe ou devise qui sera reproduite sur une enveloppe cachetée dans laquelle l'auteur aura écrit son nom et son adresse.

Le comité nommé pour examiner les manuscrits, ouvre seulement l'enveloppe contenant le nom du concurrent qui a mérité le prix pour s'assurer qu'il est dans les conditions du concours.

Le comité pourra accorder des mentions honorables, s'il le juge convenable.

Tout manuscrit couronné sera publié dans le journal de l'Athénée.

La présentation des prix se fera dans une séance publique. On réunira, pour la circonstance, tous les éléments d'une fête littéraire et artistique.

Le nom du lauréat ou de la lauréate sera proclamé après la lecture du manuscrit qui aura obtenu le prix.

Les devises des concurrents à qui des mentions honorables auront été accordées, seront lues devant le public.

Les candidats devront se soumettre strictement aux dispositions du programme.

Les manuscrits dans aucun cas ne seront rendus.

Tout candidat qui fera connaître sa devise sera mis hors de concours.

Toute personne qui aura obtenu la médaille, ne pourra plus concourir.

Les manuscrits seront adressés au Secrétaire.

Le Secrétaire perpétuel,
BUS. ROUEN,
P. O. Box 725.
Nouvelle-Orléans.

CHEMINS DE FER.

Heures d'arrivée et de départ

LOUISVILLE & NASHVILLE

ARRIVÉE.

No 1 fast line..... 7:05 p m
No 3 fast mail..... 7:40 a m
No 5 limited..... 8:30 p m
No 7 coast train, tous les jours, dimanche excepté. 8:55 a m
No 9 Coast train, lundi seulement..... 7:30 a m
No 11 Coast train, tous les jours, excepté dimanche et lundi..... 9:55 a m
No 13 Dimanche excursion, dimanche seulement..... 8:40 p m
No 15 Dimanche excursion, dimanche seulement..... 9:45 p m
No 17 Mercredi excursion, mercredi seulement..... 9:30 p m

DÉPART.

No 2 fast mail..... 7:45 p m
No 4 limited..... 11:15 a m
No 6 fast line..... 7:55 a m
No 8 coast train, tous les jours, dimanche excepté..... 4:00 p m
No 10 Coast train, tous les jours, dimanche excepté. 5:00 p m
No 12 Dimanche excursion, dimanche seulement..... 7:05 a m
No 14 Dimanche excursion, dimanche seulement..... 8:05 a m
No 16 Mercredi excursion, mercredi seulement..... 8:05 a m

QUEEN & CRESCENT ROUTE.

ARRIVÉE.

No 1 limited..... 8:30 a m
No 3 fast mail..... 8:10 p m

DÉPART.

No 2 limited..... 7:30 p m
No 4 ..... 8:30 a m

ILLINOIS CENTRAL.

ARRIVÉE.

No 23 local mail..... 10:00 p m
No 3 Chicago limited..... 7:45 p m
No 2 Louisville and Cincinnati limited..... 7:45 p m
No 1 fast mail..... 8:30 a m
No 1 Louisville & Cincinnati 8:30 a m
McComb accomodation..... 9:30 a m

DÉPART.

No 24 local mail..... 7:00 a m
No 4 Chicago limited..... 9:00 a m
No 4 Louisville & Cincinnati limited..... 9:00 a m
No 2 fast mail..... 8:00 p m
No 2 Louisville & Cincinnati 8.00 p m
McComb accomodation..... 5:30 p m

YAZOO AND MISSISSIPPI VALLEY ROAD.

ARRIVÉE.

Memphis express..... 11:30 a m
Vicksburg express..... 5:30 p m
Baton Rouge accommodat'n 9:15 a m

DÉPART.

Memphis express..... 4:20 p m
Vicksburg express..... 8:15 a m
Baton Rouge accommodat'n 4:30 p m

SOUTHERN PACIFIC COMPANY.

ARRIVÉE.

Texas et Mexique express... 7:00 p m
California express..... 7:55 a m

DÉPART.

Texas et Mexique express.. 8:50 a m
California express..... 8:40 p m

TEXAS AND PACIFIC.

ARRIVÉE.

Fort Worth, Hot Springs et St Louis express..... 6:15 p m

DÉPART.

California express..... 8:15 a m

EAST LOUISIANA RAILROAD.

ARRIVÉE.

Du dépôt de la Queen and Crescent, rue Press. Tous les jours excepté dimanche.

ARRIVÉE.

No 7..... 8:05 a m

DÉPART.

No 8..... 4:00 p m

Excursion du dimanche.

ARRIVÉE.

No 5..... 7:45 p m

DÉPART.

No 6..... 7:45 a m

Excursion du Mercredi pour Covington seulement.

ARRIVÉE.

No 5..... 7:45 p m

DÉPART.

No 10..... 8:45 a m

NEW ORLEANS, FORT JACKSON AND GRAND ISLE R. R.

ARRIVÉE.

Dimanche seulement.

Alger..... 7:35 p m

Tous les jours excepté dimanche et samedi.

Alger..... 9:55 a m

Samedi et dimanche seulement.

Alger..... 9:55 a m

Tous les jours excepté dimanche.

Alger..... 6:40 p m

DÉPART.

Dimanche seulement.

Alger..... 8:00 a m

Tous les jours excepté dimanche et samedi.

Alger..... 4:30 p m

Samedi et dimanche seulement.

Alger..... 5:30 p m

Tous les jours excepté dimanche.

Alger..... 8:00 a m

LOUISIANA SOUTHERN RAILWAY.

ARRIVÉE.

Tous les jours excepté dimanche.

De Belair et Shell Beach.... 9:10 a m

Dimanche seulement.

De Belair..... 7:00 a m
De Shell Beach..... 10.02 a m
Shell Beach..... 7:00 p m

DÉPART.

Tous les jours excepté dimanche.

Pour Belair et Shell Beach.. 4:10 p m

Dimanche seulement.

Shell Beach..... 5:30 a m
Shell Beach..... 8:00 a m
Belair..... 5:30 p m
Shell Beach..... 7:30 p m

C. LAZARD & CO., L'td.

LES ANCIENS ET POPULAIRES MARCHANDS DE

VETEMENTS CONFECTIONNES,

d'Articles de toilette et de Chapeaux

Le magasin est ouvert le samedi soir jusqu'à 10 heures, et ferme le dimanche.

Coin des rues Canal et North Peters.

1 nov—Dim Mar Jeu Sam

D. MERCIER'S SONS

Les marchands renommés par la modicité des prix de leurs articles et la loyauté dans leurs transactions commerciales.

Vêtements confectionnés, Chapeaux et Articles de toilette pour messieurs et enfants.

Le magasin est ouvert le samedi soir jusqu'à 10 heures, et fermé le dimanche

Coin des rues Dauphine et Bienville, à deux îlets de la rue du Canal, 2me District.

nov—92—1 an—mer. jeu. dim

L'ABEILLE

DE LA

NOUVELLE-ORLEANS,

JOURNAL QUOTIDIEN FRANÇAIS,

Polititique, Littéraire, Artistique et Scientifique.

—:o:—:o:—

FONDEE LE 1ER SEPTEMBRE 1827.

—:o:—:o:—

Trois Editions distinctes:

EDITION QUOTIDIENNE.

EDITION HEBDOMADAIRE,

EDITION SPECIALE DU DIMANCHE

—:o:—:o:—

DERNIERES NOUVELLES LOCALES

—ET—

ETRANGERES.

—:o:—:o:—

DEPECHES TELEGRAPHIQUES

—DE LA—

PRESSE ASSOCIEE

—ET—

Dépêches Spéciales.

SEUL JOURNAL FRANÇAIS QUOTIDIEN, AU SUD.

FONDÉ LE 1er SEPTEMBRE 1827.

PAR LE CONSTABLE.

—:o:—

Angelo Bell etc. vs Alfred C. Goodman

QUATRIEME COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans, No 20,200—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. R. H. Downing, juge de la Quatrième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci dessus numérotée et intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à mon entrepôt, rue Nord Liberté entre Douane et Bienville, dans le Deuxième District de cette ville le MARDI, 8 août 1899, à 11:30 heures A. M. précises, la propriété ci-après décrite, à savoir: Un lot de meubles de maison, armoires, toilette, salon, chaises, tableaux, "hat rack", manteau cabinet", berceuse, nattes, tapis, etc. Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée d'après l'inventaire enregistré en mon bureau. Conditions—Comptant sur les lieux. A. F. CHEVALLEY, Constable, Quatrième Cour de Cité, 320 rue Carondelet.

28 juil—28—aout 2 8

50 YEARS' EXPERIENCE

PATENTS

TRADE MARKS
DESIGNS
COPYRIGHTS &C.

Anyone sending a sketch and description may quickly ascertain our opinion free whether an invention is probably patentable. Communications strictly confidential. Handbook on Patents sent free. Oldest agency for securing patents.

Patents taken through Munn & Co. receive special notice, without charge, in the

Scientific American.

A handsomely illustrated weekly. Largest circulation of any scientific journal. Terms, $3 a year; four months, $1. Sold by all newsdealers.

MUNN & Co. 361 Broadway, New York

Branch Office, 625 F St., Washington, D. C.

AVIS DE SUCCESSION

Succession de F. W. Blessi.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 59,740—Division A.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les jours qui suivront la présente notification les raisons (s'il en ont) pour lesquelles le compte provisoire présenté par William Raw, exécuteur testamentaire de cette succession, ne pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

PAUL O. GUERIN,
Greffier.

1 août—1 5 10

Succession de William H. Begg.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR la Paroisse d'Orléans—No 28,509—Division A.—Attendu que George W. Begg a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'exécuteur testamentaire dans la succession de feus William H. Begg et Mary Begg, née Brady, décédés intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.

Par ordre de la Cour

PAUL O. GUERIN,
Greffier.

Frank Zengel, avocat.
29juil—29—août 2 7

Succession de Auguste et Marie Théné, consolidée.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—Nos 31,357—31,357—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Frank Zengel, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

PAUL O. GUERIN,
Greffier.

27 juil—27 31—août 5